



Suite au protocole sanitaire lié au Coronavirus, les services publics doivent rester ouverts mais les administrations doivent aménager les conditions d'exercice **pour réduire les interactions sociales.**

Aussi, la mairie doit privilégier les rencontres avec les administrés sur rendez-vous.

L'accueil téléphonique et physique est maintenu le lundi de 14h à 17h30.

Vous pouvez nous joindre par téléphone au 02 51 34 61 66 le mardi, le mercredi, le jeudi et le vendredi de 9h à 12h30 ou par mail à l'adresse suivante :

[mairie@lachapelle-hermier.fr](mailto:mairie@lachapelle-hermier.fr)

En cas **d'extrême nécessité**, vous pouvez appeler Monsieur le Maire au 06 49 32 11 21.